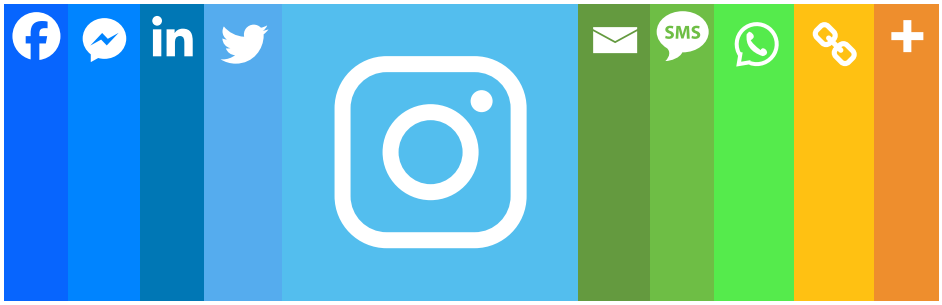



Grenoble, le 28 février 2023 – 18h – Convaincu par la nécessité de produire de manière durable et responsable, le groupe Mare Nostrum a rejoint, le 1er février dernier, le mouvement de la Convention des Entreprises pour le Climats Alpes (CEC Alpes), en réponse à un appel à candidature lancé à l'attention des entreprises du bassin alpins. Déclinaison locale de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), créée en décembre 2020, la CEC Alpes s'est donnée comme mission d'organiser, avec les acteurs régionaux, des parcours de prise de conscience et de transformation en direction des décideurs publics afin d'accélérer la transition écologique de leur territoire.

Le groupe Mare Nostrum se réjouit de figurer parmi les 80 entreprises et institutions du territoire retenues pour cette formidable aventure. Il participera ainsi, aux côtés des entreprises de toutes tailles, aux modules de réflexion destinés à mettre en relation des acteurs d'un même territoire, réunis autour d'un projet commun : co-construire une économie régénérative afin de résoudre la dissonance entre effondrement écologique et priorités économiques.

Avec sa participation à la CEC Alpes, le groupe Mare Nostrum confirme une nouvelle fois son engagement environnemental et sociétal. En phase avec sa politique RSE,

initiée depuis 2010, le groupe Mare Nostrum, voit dans cette belle initiative collective une opportunité de concrétiser son engagement pour une transformation sociétale de ses activités. Le groupe Mare Nostrum retrouvera l'ensemble des entreprises engagées, lors de la première session de la CEC Alpes prévue le 2 mars prochain, pour apporter sa contribution sur les questions d'innovation en matière de Ressources Humaines, ainsi que ses réflexions autour de l'évolution du modèle économique des entreprises.

Après ce premier atelier " Constat & monde d'après ", suivi fin avril d'une session intitulée " Nouveau Cap vers le régénératif ", les 160 chefs d'entreprise membres de la CEC se réuniront à l'occasion de quatre sessions, et ce jusqu'à fin décembre 2023. Collectivement, ils s'efforceront de construire un projet de transition de redirection écologique de leur société à horizon 2030, avec comme enjeux le climat, la pollution, la raréfaction des ressources et la biodiversité.